



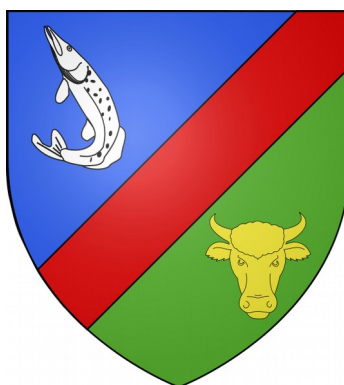
PROJET PEDAGOGIQUE

2019-2020

Accueil Collectif de Mineurs

COMMUNE DE COURTERANGES

Place Aimé et Jean-Claude CHANET – 10270 COURTERANGES



INTRODUCTION

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Ce projet doit permettre de répondre précisément à toutes les questions concernant l'organisation et le déroulement de l'accueil. Il indique les choix pédagogiques, les moyens humains, matériels et organisationnels de mise en œuvre dont dispose l'équipe.

Le projet annuel est en lien avec le projet de l'école. Nous veillerons à être complémentaires afin de ne pas faire des ateliers en doublons.

L'équipe d'animation travaille en commun pour le bien-être de tous. Ses membres connaissent et appliquent le projet pédagogique. Des réunions permettent l'adaptation des activités aux besoins ou envies des enfants, l'échange de points de vue dans un climat de confiance, de respect mutuel et d'entraide.

1. DESCRIPTIF DU CENTRE

Nature : Accueil de mineurs périscolaire et restauration scolaire

Organisateur : mairie de Courteranges

Gestion : PEP 10

Responsables : Monsieur le Maire, Fabien GERARD et les PEP 10

Directrice de l'accueil : Mme RICHARD Axelle

Public accueilli : Les enfants de 3 à 12 ans inscrits à l'école élémentaire et préélémentaire de la commune.

Implantation : Groupe scolaire Place Aymé Chanet 10120 COURTERANGES

a. DESCRIPTIF DES LIEUX

Pour l'accueil périscolaire (au sein de l'école) :

Une salle

Un bureau

Sanitaires

Cour de récréation

Pour la restauration scolaire (au sein de l'école)

Deux salles dont une à l'étage

Sanitaires filles / garçons

Cuisine

cour de l'école

b. PERIODE DE FONCTIONNEMENT

Du lundi au vendredi, matin, midi et soir pendant la période scolaire de 7h30 à 18h45.

c. EQUIPE ENCADRANTE

1 directrice diplômée BAFD (Axelle)

1 ATSEM maternelle diplômée CAP petite enfance (Julianne)

1 ATSEM primaire diplômée BAFA (Sophie)

1 personne pour la cantine diplômée CAP petite enfance et formation HACCP (Magali)

2. LES OBJECTIFS EDUCATIFS DES PEP 10

L'apprentissage de la vie en société, sur les bases définies par notre démocratie, reste un objectif fondamental. De ce fait, favoriser l'autonomie, la citoyenneté et la responsabilisation individuelle et sociale de chaque enfant paraît incontournable. En outre, les notions d'épanouissement et de plaisir doivent être au coeur des actions. Celles-ci ne peuvent se réaliser que dans un cadre assurant le respect de soi, de l'autre et des biens communs (apprendre à « vivre ensemble ») ainsi que la sécurité physique et affective de tous.

De ces objectifs, découlent les actions de l'accueil périscolaire et de la restauration scolaire.

3. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'accueil de loisirs est un lieu ouvert à tous, dans lequel l'épanouissement de chacun sera l'une des priorités principales. Il s'agit d'un espace de découverte et d'apprentissage par des moyens éducatifs ludiques.

- Proposer aux enfants des activités répondant aux besoins et aux envies des différentes tranches d'âge
- Développer leur autonomie, leur socialisation en tenant compte de leur âge et de leurs rythmes biologiques,
- Varier des activités ludiques, sportives, créatives, d'expression, libre et de détente.

- Proposer aux familles, un accueil sécurisant et adapté à leurs enfants, afin de répondre, non seulement au besoin de garde qu'elles rencontrent mais également aux demandes de loisirs des enfants.
- Adapter l'espace et les activités par rapport aux enfants accueillis.
- Répondre aux attentes des familles et les faire participer au maximum à la vie de l'accueil. Mise en place d'une communication constante en s'appuyant sur des supports (affichages etc...) ;

- Respecter les différences de chacun
- Encourager des relations fondées sur le respect mutuel, le respect des règles et l'épanouissement personnel.
- Favoriser l'expression de l'individu au sein du groupe.

Les Actions mises en place :

Le projet de l'école porte sur la bio diversité et la protection de l'environnement. Nous allons suivre ce projet en se concentrant sur les espèces en voie de disparition et comment réutiliser nos déchets de la vie quotidienne.

Les enfants seront dans une dynamique de protection d'un animal qu'ils auront choisi (au niveau mondial, ils connaissent déjà !!, au niveau national et au niveau régional). Tout au long de l'année, des ateliers de recherches, d'expériences seront organisés.

Pour impliquer aussi les maternelles dans ce projet, des ateliers lectures seront proposés les mardis de chaque semaine. Une sélection de livre sera faite en amont, pour que les histoires soient en lien avec les animaux choisis (contes, légendes, imagier, chansons...). Ce travail est en coopération avec la bibliothécaire de Courteranges.

Le lien avec les déchets est fait !! leur fibre d'artiste va pouvoir s'exprimer à ce moment là. Comment détourner l'utilisation d'objets usagés ou à destination des poubelles ? Les enfants les auront au préalable récupéré chez eux.

Aux beaux jours, les enfants mettront en place un potager devant l'école. Le soir après l'école, les enfants vont pouvoir semer, entretenir leurs plantes. L'entretien du potager sera biologique (avec aucun produit chimique). La classe de maternelle met en place un potager, donc nous serons complémentaires en choisissant des plantes différentes (légumes anciens, fleurs...).

De plus, des jeux de sociétés sur ces différents thèmes seront mis à leur disposition afin de déclencher des discussions.

Une exposition en fin d'année et des petits livrets seront créés pour les familles et les enfants.

Pendant la période méridienne, des jeux de coopération seront proposés.

Précisons que ces ateliers se déroulent pendant le temps périscolaire, et les enfants ne sont pas toujours présents et n'arrivent pas toujours à la même heure. Les ateliers seront proposés et pas obligatoires. Les enfants participeront selon leur motivation du moment. Le personnel encadrant (Julianne et Sophie n'ayant pas de temps de préparation), le temps de recherche et d'organisation sera fait par Axelle.

Les enfants seront autonomes dans leurs ateliers et aussi dans la vie quotidienne (les adultes auront un rôle d'accompagnant). Une organisation de l'accueil périscolaire et de la restauration scolaire sera mise en place afin que chacun soit capable de gérer ses affaires tout en respectant la vie de groupe. Développer l'autonomie de l'enfant est indispensable pour son apprentissage à la vie mais l'entraide est aussi très importante ! Les plus petits des maternelles seront aidés par les plus grands pour mettre leurs blousons, chaussures et petit sac à dos. Ils les accompagnent jusque dans leur classe avec la présence d'un adulte.

a. L'équipe d'animation

Le personnel est permanent sur toute l'année.

●1 directrice employée par les PEP 10 à temps plein sur les structures de Courteranges et Lusigny sur Barse. Le temps de travail est réparti sur toute l'année.

Ses missions :

- sur la structure de Courteranges :
 - *gestion administrative et financière du service
 - *gestion des locaux et du matériel
 - *gestion de la restauration scolaire
 - * création de projets
 - *encadrement et animation des temps d'accueil périscolaire, et sur le temps méridien
 - * gestion administrative du périscolaire des accueils de Mesnil Saint Père et Montieramey/Montreuil sur Barse

- Sur la structure de Lusigny sur Barse :
 - *création de projets
 - *gestion du personnel d'animation
 - *encadrement et animation des temps extra-scolaire (mercredis, vacances scolaires)

●1 ATSEM employée par la commune pour les temps scolaires, présente dans la classe de pré-élémentaire, et employée par les PEP 10 en temps partiel pour les temps méridiens et périscolaires du soir.

●1 seconde personne également employée par la commune pour les temps scolaires dans une classe élémentaire, les temps périscolaire matin, soir et le temps méridien.

Leur temps de pause est organisé avec la coopération des enseignantes.

●1 employée des PEP 10 à temps partiel pour la restauration scolaire

Le planning horaire du personnel PEP 10 est affiché dans le bureau de la directrice, et celui-ci doit indiquer les heures réelles tous les fins de mois.

b. Nos rôles :

- Impliquer les enfants au maximum de leurs possibilités.
- Faciliter l'activité par leur disponibilité, leur écoute.
- Faciliter la progression dans le groupe pour solutionner les conflits.
- S'informer au mieux pour diffuser les informations aux autres membres de l'équipe, aux parents.
- S'impliquer à tout moment de la journée.
- Privilégier les relations entre les enfants, et les adultes, entre les animateurs et les parents.
- Participer aux activités en tant que tuteur.
- Etre le lien entre les familles et le centre.
- Jouer avec les enfants.
- Instaurer une atmosphère de confiance et de jeu.
- Agir en qualité de formateur
- Respecter le travail des autres membres de l'équipe.

Le respect du cadre et des règles est essentiel pour tous (adultes et enfants), le projet pédagogique donne un cadre commun à l'équipe.

c. L'organisation type d'une journée

Les horaires d'accueil du périscolaire de Courteranges sont de 7h30 à 8h45 et de 16h45 à 18h45.
Le temps méridien est de 12h à 14h.

Horaires des accueils	Horaires du personnel	Les enfants	Les actions
7h30-8h45	La directrice 7h30-9h 1 ATSEM 8h-9h	Arrivée échelonnée	Ateliers nature et activités manuelles
11h30-12h	La directrice 1 ATSEM	En classe	Mise en place de la restauration scolaire
12h-14h	La directrice 2 ATSEM 1 employée de restauration	Cantine en 2 services	Jeux de coopération 1 ^{er} : maternel + CP+ soutien 2 ^{ème} : CE1+CE2+CM1+CM2
16h45-18h45	La directrice 16h30-18h30 2 ATSEM 16h45-18h et 17h-18h45	Départ échelonné	Goûter à 17h (fourni) Ateliers divers : aide aux devoirs, histoire, potager

d. L'organisation des deux temps d'accueil

Pour l'accueil périscolaire : chaque enfant a son porte manteau personnalisé

matin il change de chaussures (met des chaussons)
les primaires déposent leurs cartables directement devant leur classe
les ateliers se mettent en place

Même consignes pour le soir

Pour la restauration scolaire : Julianne accompagne le groupe maternelle à la cantine avec Sophie (l'appel est fait en classe)

Julianne, ensuite, ouvre la grille aux parents
Axelle prend les enfants du CP et ceux qui vont en soutien à la sortie des classes, l'appel est fait à ce moment-là. Julianne les accompagne à la cantine.
le groupe maternelle s'installe à l'étage
le groupe primaire s'installe dans la salle du bas
Lorsque les enfants du 1^{er} service sont installés à la cantine le 2ème groupe d'enfants primaire se rassemble pour faire l'appel
Après 3/4h de repas les enfants du 1^{er} service sortent et les enfants du 2ème service s'installent dans la salle du bas

Précisions: Pour les primaires, la restauration est organisée en self (ils mettent leur couvert et se lèvent pour être servis). Ils participent aux services pour l'eau et le pain.

Chaque enfant débarrasse son couvert et un roulement est organisé pour le nettoyage des tables.

Selon le menu, Magali aide les enfants de maternelle à devenir autonome (couper la viande, se servir de l'eau...)

e. Relations aux familles

Pour chaque inscription, les familles doivent fournir :

- La fiche de renseignement
- Une copie de l'attestation de sécurité sociale.
- Une copie des vaccins
- La fiche de pré-inscription périscolaire et cantine
- Règlement intérieur signé.
- Avis d'imposition

Tout dossier incomplet ne permettra pas la prise en compte de l'inscription de l'enfant.

Les animateurs se proposent de rencontrer les familles le matin quand ils déposent leurs enfants, et le soir. Il est demandé aux parents de venir chercher leurs enfants dans la salle d'accueil. Pour clarifier les relations avec les parents, un règlement intérieur est mis en place.

f. Les outils d'évaluation

L'évaluation peut se faire auprès des parents; en effet lorsque l'enfant évoque peu sa journée auprès de sa famille, il est possible, outre la discussion avec chacun et les réalisations des enfants, d'utiliser les outils d'évaluation pour permettre à la famille de visualiser au plus proche la façon dont l'enfant a vécu sa journée.

L'équipe d'animation fera un bilan avec les enfants sous la forme d'un temps d'échange ritualisé. L'objectif est de mettre en valeur le groupe, de favoriser l'expression de chacun, de donner des explications très précises sur les attentes et prévisions sur les activités passées ou/et à venir. Cette action permettra ainsi aux enfants de réaliser eux même un bilan des journées passées et d'évoquer les difficultés rencontrées ou les envies.

L'évaluation se fera aussi au contact de tous les partenaires : mairie, enseignantes, intervenants extérieurs.

En résumé, ce projet pédagogique s'inscrit dans le projet éducatif des PEP 10 et le projet de l'école.

Ceci afin de permettre aux enfants de s'épanouir en toute sécurité auprès de personnes qualifiées et de devenir ainsi les citoyens de demain.